

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

DECISION DU PRESIDENT N° 3/2023

Objet : **Marchés relatifs aux travaux de réaménagement et de valorisation des façades de la crèche - signature de l'avenant n° 1 aux lots 1, 2 et 3 des marchés de travaux**

Le Président de la Communauté de Communes Val 81,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-10 ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n° 2020/35 du Conseil communautaire du 24 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Président ;

Vu la décision N° 3/2022 relative à l'attribution des lots 1, 2, 3, et 5 concernant les travaux de réaménagement et de valorisation des façades de la crèche ;

DECIDE :

Article 1^{er} : De signer un avenant n° 1 aux lots 1, 2 et 3 des marchés de travaux avec les entreprises ci-après, comme suit :

Intitulé du lot	Nom et adresse de l'entreprise retenue	Montant HT du marché initial	Montant HT de l'avenant n° 1
Lot n° 1 : Démolition/Gros-œuvre Lot n° 2 : Façades/Enduit	Groupement conjoint : Entreprise VIEU-SEGOND 65, avenue de Millau 12170 REQUISTA Et EIRL RYBICKI FACADES 60 rue André Ampère 81000 ALBI	Lot n° 1 : 11 900,00 € Lot n° 2 : 35 512,50 €	Lot n° 1 : 1 630,00 € Lot n° 2 : 4 865,00 €
Lot n° 3 : Menuiseries extérieures	ETS RAMBAUD 60, av. de Rosières 81400 CARMAUX	14 299,86 €	1 374,55 €

Article 2 : De signer lesdits marchés de travaux avec les entreprises précitées.

Fait à Valence d'Albigeois, le 23 mars 2023.

Envoyé en préfecture le 23/03/2023
Reçu en préfecture le 23/03/2023
Affiché le
ID : 081-248100497-20230323-2023DECISION03-AU

Guy GAVALDA.

